

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
N°30-2022

### **Plan stratégique national PAC**

## **La CFDT Agri-Agro pour un soutien renforcé aux modes de production durables**

La CFDT Agri-Agro est favorable à une revalorisation de l'écorégime en faveur de l'agriculture biologique, à la prise en compte des exigences sociales et environnementales dans les certifications alimentaires, à une conditionnalité sociale des aides de haut niveau.

La politique agricole commune doit accompagner encore plus qu'elle ne le fait les transitions écologiques. C'est le message qu'a fait passer la Commission européenne dans sa lettre d'observation relative au plan stratégique national (PSN) présenté par l'Etat français. En retardant la transformation de notre système alimentaire, nous risquons de dégrader fortement la production agricole et l'alimentation de demain. Cela doit passer par une reconnaissance de pratiques plus résilientes en mobilisant les importants financements publics à l'agriculture. C'est la raison d'être des éco-régimes et la CFDT Agri-Agro est favorable à un soutien plus important à la certification agriculture biologique qui garantit la meilleure performance environnementale et plus de durabilité.

La CFDT Agri-Agro est favorable aux certifications de produits alimentaires car elles sont créatrices de valeur. Elles peuvent être créatrices de qualité environnementale et sociale si ces exigences sont présentes dans les cahiers des charges. Ainsi la CFDT Agri-Agro demande l'intégration de critères sociaux dans les signes officiels de qualité et d'origine. Permettre aux consommateurs de choisir les modes de production plus durables soutiendra assurément le secteur alimentaire dans ce changement de cap.

Le soutien à l'emploi de qualité constitue un pilier de la durabilité de nos systèmes alimentaires. La mise en œuvre de la conditionnalité sociale dans le PSN doit permettre d'établir un socle de droits promoteur de meilleures conditions d'emploi et de travail en agriculture.

La CFDT Agri-Agro veillera à une mise en œuvre de haut niveau dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 comme la France s'y est engagée.

*Fait à Paris, le 24 mai 2022*

Contacts :

**Franck TIVIERGE**, Secrétaire national : 06.87.31.21.80  
**Gaël DAVID**, Secrétaire fédéral : 06 76 16 43 00  
Presse : 06.89.04.25.27